

REUNIONS DANSE

RAPPEL! Certificat médical!

<u>Vous devez fournir obligatoirement un certificat médical autorisant la pratique de la danse pour toute l'année scolaire 2024-2025</u>

En l'absence de ce document, l'élève ne sera pas accepté-e aux cours de danse

Réunion pour les élèves danseur-ses le samedi 14 septembre 2024 au Conservatoire

- > 9h pour les initiations
- > 9h45 pour les élèves des parcours débutant-es hors cursus
- ▶ 9h45 pour les élèves en cycle 2/4^e et 5^e année, cycle 3 classique et contemporain et cycle 3 spécialisé classique
- > 10h15 pour les élèves cycle 1 / 1ère année
- ➤ 11h30 pour les élèves cycle 1 / 2^e et 3^e année
- > 11h30 pour les élèves de l'atelier contemporain hors cursus
- ➤ 13h pour les élèves en cycle 1/4^e et 5^e année, cycle 2/1ère, 2^e et 3^e année
- > 13h pour les élèves en cycle 3 spécialisé contemporain
- ➤ 14h pour les élèves en hip-hop